

## La santé des femmes\* en danger

### Dépassement d'honoraire sur le dépistage du cancer du col de l'utérus

Le Laboratoire Atalante Pathologie a le quasi-monopole de l'analyse des frottis cervico-utérins en Ille-et-Vilaine. Depuis le 1er février 2017, il a décidé d'une majoration de près de 50% de la tarification de cet acte, non-remboursé par la Sécurité Sociale.

En réaction à cette majoration, nous avons constitué un collectif de femmes. **Notre objectif est de défendre notre droit à un accès égal et solidaire à la santé, ainsi que celui à des soins choisis et consentis.**

Le frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus est recommandé pour toutes les femmes entre 25 et 65 ans, et ce tous les 3 ans. Selon l'Institut National du Cancer, **40% des femmes** ciblées par le dépistage ne réalisent pas de frottis, ou pas régulièrement, notamment pour des raisons socio-économiques.

Le tarif conventionné - remboursé par la sécurité sociale - est actuellement de 15,40€ ; Atalante Pathologie facture désormais 23€. Si certaines mutuelles couvrent ce dépassement, d'autres ne le font pas. De plus, toutes les femmes ne bénéficient pas de complémentaire santé. Le reste à charge, pour toutes, augmente donc.

Grâce à une convention signée avec la Sécurité Sociale, le laboratoire peut légalement réaliser ce dépassement d'honoraires (secteur 2), qu'il justifie par des investissements technologiques d'une part, mais aussi par l'absence sur ces 40 dernières années de revalorisation de l'acte par l'Assurance Maladie.

**Mais est-ce aux femmes, aux patientes de payer ? Est-ce à elles de faire les frais d'un différend opposant les médecins et leur payeur qu'est la Sécurité Sociale ?**

Ce surcoût va créer un nouveau frein à la réalisation de ce dépistage, alors que de nombreux·ses professionnel·le·s de santé se mobilisent pour en faciliter l'accès conformément aux **objectifs du plan cancer 2014-2019**. Nous avons rencontré les professionnel·le·s dirigeant le laboratoire qui, à l'issue de l'échange, n'ont pas fait part d'une intention de revenir sur leur décision.

Pourtant, des alternatives pour ces analyses existent. Nous invitons toutes les femmes ainsi que les professionnel·le·s de santé, médecins généralistes, gynécologues et sage-femmes à adresser leur frottis à un laboratoire ne réalisant pas de dépassement d'honoraires.

Le jeudi 27 avril à partir de 12h30, nous organisons une journée de mobilisation pour tou·te·s devant la Sécurité Sociale, 4 cours des alliés à Rennes.

Nous invitons également toutes les femmes qui souhaitent manifester leur désaccord face à cette décision à écrire au laboratoire Atalante soit par mail, soit par voie postale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.luteruse.noblogs.org](http://www.luteruse.noblogs.org)

Le collectif l'Utéruse  
luteruse@riseup.net  
avec le soutien d'Osez le Féminisme 35

---

\* Nous avons choisi d'écrire "femmes" car nous vivons dans une société binaire où la majorité des personnes s'identifie à un genre (femme ou homme) ; aussi insatisfaisant que puisse être ce terme au regard de notre souhait d'inclusion des personnes trans, intersex·u·ées et refusant la binarité de genre. Cette formulation est loin d'être aboutie et nous continuons à chercher à la rendre plus inclusive.